

Région de Kidal

Cercle de Kidal

Commune Rurale d'Essouk

République du Mali

Un Peuple – Un But – Une Foi

Plan de Développement
Economique Social et Culturel
de la Commune Rurale d'Essouk
2010 - 2014

Réalisé avec l'appui financier de

l'AEN/PADDEC-K

Tel : 21 85 00 03

et l'appui technique du Syndicat Inter

Collectivités de la Région de Kidal

Tel : 285-01-40

Avril 2010

Sigles et abréviations

ADEMA	
AE	Académie d'Enseignement
AEN	Aide de l'Eglise Norvégienne
AGR	Activité Génératrice de Revenu
BSI	Budget Spécial d'Investissement
CC	Conseil Communal
SICA	Syndicat Inter Collectivités « Adagh »
CNID	
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSRèf	Centre de Santé de Référence
DDRK	Développement Durable en Région de Kidal
DRHE	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Energie
DRS	Direction Régionale de la Santé
DRSP	Direction Régionale de la Statistique Planification
MDM	Médecin Du Monde
PADDEC-K	Programme d'Appui au Développement Décentralisé de Kidal
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDESC	Plan de Développement Economique Social et Culturel
PGP	Programme de Gouvernance Partagée
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
PRODEC	Programme Décennal de Développement de l'Education
PRODDES	Programme Décennal de Développement de la Santé
PIDRK	Programme Intégré de Développement de Région de Kidal
RGPH	Recensement Général des Populations et de l'Habitat
RPM	
SD	Secteur de Développement
USAID	United State Agencie for International Développement
URD	

SOMMAIRE

1. Contexte d'élaboration du programme	p.4
1.1 Décentralisation	p.4
1.2 Méthodologie d'élaboration du programme de développement	p.4
2. Présentation de la commune	p.5
2.1 Aperçu historique	p.5
2.2 Données géographiques, physiques et énergétiques	p.5
Limites géographiques	p.5
Données climatiques	p.5
Hydrographie	p.6
Carte des oueds et points d'eau de la commune d'Essouk	p.8
La flore	p.9
La Faune	p.9
2.3 Données économiques	p.9
2.4 Données sociologiques	p.10
2.5 Données sanitaires	p.10
2.6 Données éducatives	p.11
3. Système d'acteur	p.13
3.1 Organisation Administrative	p.13
3.2 Organisation de la société civile	p.14
3.3 Partenaires et Institution en activité dans la commune	p.14
3.4 Partenaires nationaux et internationaux au développement	p.14
3.5 Partenaires locaux	p.15
4. Orientations stratégiques de développement pour la période indiquée	p.16
4.1 Objectifs de développement de la commune	p.16
4.2 Pistes d'actions dégagées	p.16
4.3 Grandes orientations sur le développement	
- orientations sur les priorités économiques	
- orientations sur les priorités sociales	
- orientations sur les priorités environnementales	
- orientations sur les priorités éducatives	
- orientations sur les priorités de la jeunesse	
- orientations sur les priorités de la culture	
5. Mise en oeuvre du programme de développement	p.17
5.1 Stratégie de mise en oeuvre du programme de développement	p.17
5.2 Organisation de la participation et la mobilisation des bénéficiaires	p.17
5.3 Evaluation sommaire des coûts des actions identifiées	p.18
5.4 Chronogrammes des réalisations tableau 2010- 2014	p.19
Annexes	p.27
Liste des participants à l'atelier de planification	

Située à soixante kilomètres de la commune urbaine de Kidal, Essouk est une commune essentiellement nomade qui n'a hérité d'aucune infrastructure et qui vit dans l'ombre de sa voisine, Kidal, du fait de sa proximité. Ainsi, plus de la moitié du conseil communal réside dans la capitale régionale, et aucun service technique n'est présent sur place. Seul le site historique d'Essouk (aussi appelé Tad makkat) représente un héritage fort pour la commune.

1. Contexte d'élaboration du programme :

1.1 Décentralisation :

Dans l'exercice de ses prérogatives consacrées par la loi n°93-008 du 11 février 1993 déterminant les conditions de libre administration des Collectivités Territoriales et la loi n°95 034 du 11 avril 1995 portant code des Collectivités Territoriales, le Conseil Communal d'Essouk, dans le souci de lever les multiples contraintes auxquelles font face les populations de son territoire et d'impulser un développement économique et social harmonieux, a élaboré le Plan Quinquennal de Développement Economique, Social et Culturel 2010-2014.

Ce plan est le cadre logique et stratégique de toute action tendant à améliorer les conditions de vie des populations. Le défi majeur à relever par le conseil communal pour la mise en œuvre du plan de développement est la mobilisation des ressources qu'elles soient humaines, matérielles ou financières.

1.2 Méthodologie d'élaboration du programme de développement :

- **Campagne d'information** : le conseil communal appuyé par les services techniques et les partenaires de la commune, a entrepris une campagne d'information à travers la commune en tenant compte des secteurs de développement. Cette campagne a permis de recueillir les besoins des populations

- **Diagnostic**: c'est un atelier de concertation et de mise en commun de la réflexion sur le développement de la commune par les populations à travers les chefs de fractions, les chefs de secteur, le conseil communal et des personnes ressources. L'atelier a permis de faire un diagnostic territorial de la commune en faisant ressortir les atouts et contraintes au développement. Les différents diagnostics déjà réalisés dans la commune ont été utilisés au cours de cette séance de travail.

- **Atelier de planification** : un atelier de planification a réuni à Essouk, les services techniques, le sous-préfet d'Essouk, le conseil communal, les partenaires au développement, les personnes ressources et les assistants généraux du Syndicat inter collectivités « Adagh » (voir liste de présence à l'atelier de planification en annexe). Cet atelier a analysé les résultats des journées de concertation communautaire afin de les reformuler s'il y a lieu, de les mettre en cohérence avec les programmes et les politiques sectoriels nationaux et de planifier le développement de la commune sur cinq ans. Les résultats obtenus sont un projet de PDESC 2010-2014.

- **Restitution validation du plan** : Le PDESC 2010-2014 a été restitué aux populations qui ont donné leur caution en le validant.

- **Adoption par le conseil communal** : Le PDESC a été adopté par le conseil communal (voir délibération) et approuvé par la tutelle (voir décision d'approbation).

2. Présentation de la commune :

2.1 Aperçu historique :

D'après les historiens et voyageurs arabes des 10^{ième} et 14^{ième} siècles, Essouck (marché) est le nom arabe de l'ancienne cité Tadamakat fondée par les Berbères. Une civilisation urbaine existait dans l'Adrar et Essouk était un des centres très dynamiques d'échanges entre le Nord de l'Afrique et l'Afrique Subsaharienne ainsi que le Moyen-Orient.

Tout autour des vestiges de l'ancienne ville d'Essouck, dont de pans entiers de murs en pierres sèches sont encore debout, sont visibles des gravures rupestres, des inscriptions en Tifinagh et en Arabe sur les pierres tombales et sur les montagnes environnant le site, témoignages d'un fort brassage des cultures.

D'autres sites existent dans la commune qui témoignent d'une civilisation aussi avancée que celle qu'a connue Essouk dont Tinazraf, Shurshum et Inatala.

2.2 Données géographique, physique et énergétique :

Limites géographiques : La commune d'Essouck est limitée à :

- L'Est par les communes d'Abéïbara et de Kidal ;
- Au Nord et Nord-Ouest par la commune d'Adjel-hoc ;
- Au Sud et Sud-Ouest par les communes de Kidal et d'Anéfif.

Le relief de la commune est dominé au nord-ouest par le massif granitique de Timadjlalène disposé suivant la direction nord-sud et au sud-est par la crête constituée de roches volcaniques d'Essouck. Le relief comporte aussi de multiples plateaux rocheux et des plaines.

Il est important de noter qu'il n'existe aucun texte juridique officiel fixant les limites géographiques de la commune.

Données climatiques :

Le climat est typiquement saharien avec trois (3) saisons :

- de mars à juin : une saison chaude et sèche avec des vents chauds et secs (l'harmattan) et des températures pouvant dépasser 45°C ;
- de juin à septembre : une saison des pluies avec des pluies irrégulières dont le maximum se situe en août avec une pluviométrie moyenne d'environ 150 mm/an suivant les années et un vent chaud et humide ;
- d'octobre à mars : saison sèche et froide se caractérisant par une baisse considérable des températures pouvant atteindre 5°C durant la nuit en janvier.

L'insolation, très importante, constitue une source énergétique presque inépuisable pour la commune avec une moyenne d'environ 3.600h/an et une variation très faible d'un mois à l'autre.

Les vents forts soufflent généralement le jour, de février à août avec un maximum au mois de juin et représente un fort potentiel en énergie éolienne.

Hydrographie :

L'hydrographie de la commune découle de son climat et est tributaire de la pluviométrie. Le réseau hydrographique est constitué de trois (3) grands oueds de vallée, véritables cours d'eau temporaires en saison de pluie, qui sont :

- l'oued Ibdakane, le plus important ;
- l'oued Aghacher Sediden parcourant la pointe sud-ouest de la commune ;
- l'oued Tadjamart qui dévale le massif de Timadjlalène.

A ces principaux oueds il faut ajouter la présence d'oueds secondaires, souvent encaissés, constituant un réseau alimentant en saison pluvieuse les oueds de vallées. Toutes les eaux de ruissellement sont collectées et drainées par les oueds vers la vallée du Tilemsi. Ces oueds favorisent sur leurs berges et les plaines qui leur sont attenantes l'existence de pâturages.

Il n'existe pas de mare naturelle pérenne, ce qui constitue un handicap pour l'exploitation des pâturages éloignés des puits. Ces mares se situent dans le lit des trois oueds majeurs.

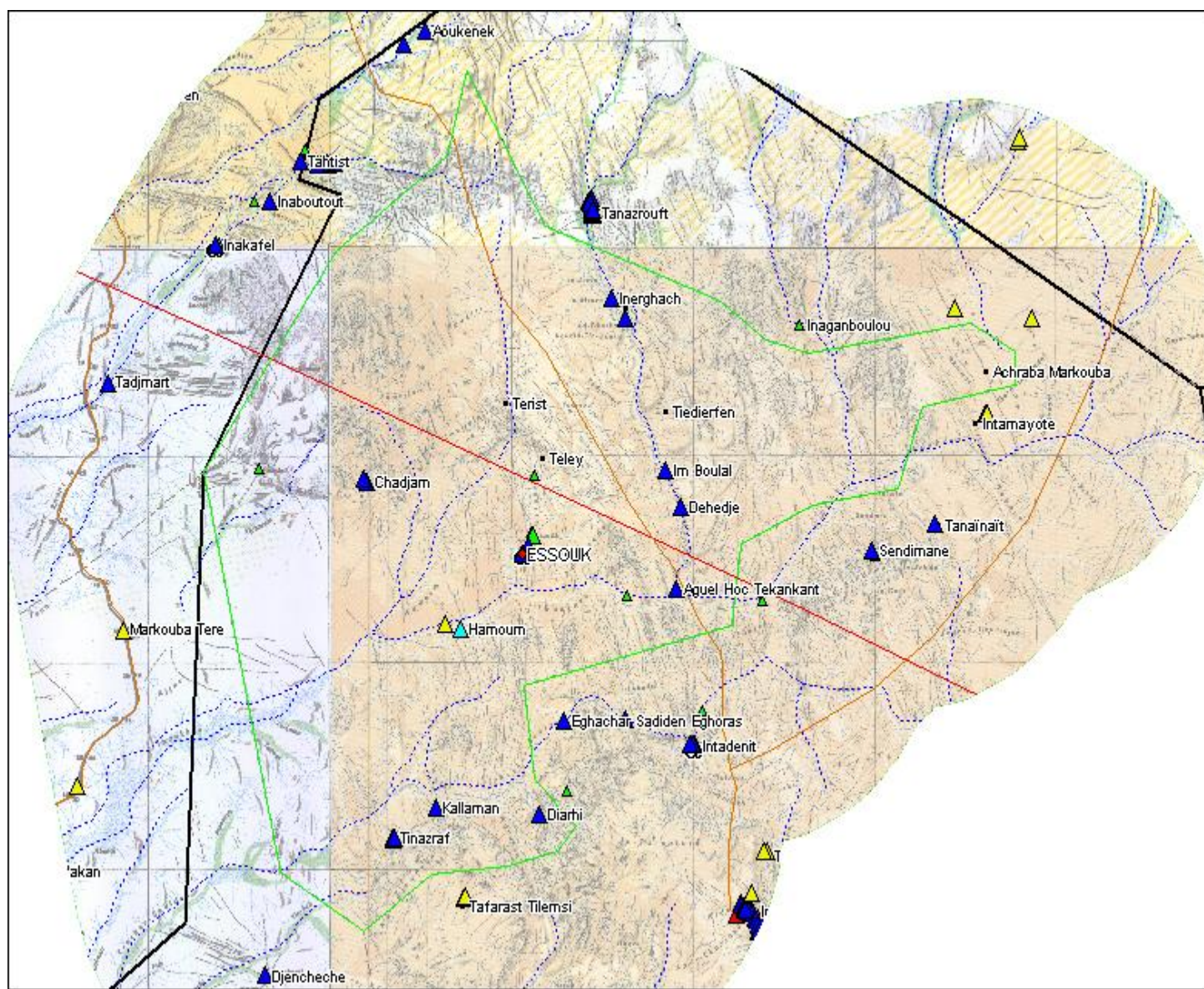
L'alimentation en eau des populations et du bétail se fait à partir des puits.

Situation points d'eau modernes et traditionnels :

Points d'eau modernes					
Puits modernes	Localisation	Forages	Localisation	Puits citerne	Localisation
3	Chadjam	1	Dehej		
1	Dehej				
1	Diarhi	2	Diarhi		
3	Essouk	4	Essouk		
1	Tekankant				
1	Hamoum	2	Hamoum		
1	Imboulal				
1	Kalamane				
1	Inerghach				
1	Tinazraf	1	Tinazraf		

Source : DRHE 2009

Carte des oueds et points d'eau de la commune d'Essouk



Source : DRHE, base de donnée sigma II.

TYPES DE POINTS D'EAU

- ▲ FN - Forage négatif
- ▲ FO - Forage positif non équipé
- ▲ FP - Forage positif équipé pompe
- ▲ PC - puits citerne
- ▲ PM - puits moderne

Points d'eau traditionnels

- mare
- mare aménagée
- ▲ puisards
- ▲ puits

La flore : elle est essentiellement composée d'espèces herbacées et ligneuses. Les espèces herbacées sont représentées principalement par l'aristida sp, fourrage de saison sèche et le panicumlactum. Le fonio, consommée par la population, est une véritable ressource fourragère. A ces herbacées s'en ajoutent d'autres comme le shuwia purperia, surtout présente dans la zone de Tekankant, espèce aquifère constituant un excellent pâturage de saison froide pour les camelins.

La végétation ligneuse est à dominante épineuse et constituée surtout d'acacias. Ils constituent des pâturages aériens de toute saison pour les camelins et les caprins.

La commune dispose d'un potentiel en bois important dont il serait intéressant de valoriser l'exploitation et situé dans les vallées d'Eghachar Sadiden et d'Ibdakan.

La faune : Les différentes sécheresses ont décimé la faune qui souffre aussi de la pression des braconniers. Cependant, on peut encore observer quelques spécimens de biches sur certains plateaux dunaires d'Ibdakan ; il en est de même du mouflon dans le massif montagneux de Timadjalène où l'on rencontre aussi de fortes colonies de pigeons sauvages. Les pintades et quelques outardes se rencontrent dans les vallées d'Ibdakan et d'Eghachar Sadiden. Les fauves, principalement le chacal, prolifèrent suivant les dires des populations. La commune est réputée être infestée de serpents.

2.3 Données économiques :

La vie économique de la commune a pour base essentielle l'élevage et secondairement la population s'adonne à l'artisanat traditionnel (pas qualifiable d'activité économique), au petit commerce (de première nécessité) et au maraîchage (pas d'agriculture). Il n'existe aucune activité économique structurée sur le territoire communal.

L'élevage : la principale activité dont la population tire ses ressources est l'élevage transhumant, tributaire, évidemment, de l'eau et des pâturages. Les espèces élevées et exploitées pour leurs produits et sous-produits sont par ordre d'importance : les caprins, les ovins, les camelins et les bovins. Les asins sont essentiellement utilisés pour le transport. L'espace écologique de la commune se prête à l'élevage où prédominent les caprins et les ovins.

Bovins	Ovins	Caprins	Asins	Camelins	Equins
659	5333	3491	766	545	0

Source : DRAMER Kidal –RNCTN 2008-2009

L'artisanat : l'artisanat de la commune, qui n'est pas très structuré et demeure une activité traditionnelle très localisée, est l'occupation des femmes (pour le cuir) et des « forgerons » (pour les métaux). Les produits de l'artisanat sont à usage utilitaire ou esthétique. L'artisanat esthétique souffre de deux difficultés : l'approvisionnement en matières premières et l'écoulement de la production.

Cette activité ne rentre pas dans un circuit économique classique.

Le commerce : l'essentiel des revenus des populations étant tiré de l'élevage, faire du commerce de bétail est l'activité économique dominante. L'inexistence de foire à bétail sur toute l'étendue de la commune fait que ce commerce ne s'effectue pas dans les meilleures conditions. Il est à signaler que le petit commerce de denrées de première nécessité est mené à

travers les magasins d'approvisionnement (Djarhi, Dehédj, Essouk), voire au sein des campements.

L'agriculture :

- Le maraîchage : c'est une activité qui se pratique de façon embryonnaire sur certains sites (Djarhi, Ineghach et Essouk) et qui ne demande qu'à se développer.
- La culture de sorgho de décrue et de niébé a donné quelques résultats à Tekankant et à Timadjlelène.

2.4 Données sociologiques :

Les caractéristiques démographiques se présentent comme suit : la population d'Essouk est Kel Tamacheq et composée d'éleveurs nomades repartis entre cinq (5) fractions et un village. Ces éleveurs transhument dans la commune et dans les communes voisines (Adiel-hoc, Kidal et Anéfif) sans oublier qu'elles ont la propension à graviter autour de certains sites ou à se fixer quand les conditions d'approvisionnement en eau et les pâturages le permettent.

Il est difficile d'obtenir un recensement fiable de la démographie sur un territoire où la population nomade se déplace au-delà du territoire communal. Les sources d'informations disponibles sont contradictoires.

Répartition de la population par sexe :

	Hommes	Femmes	Total
RGPH d'avril 2009	1280	1103	2383

Source : DRPSIAP – RGPH avril 2009

2.5 Données sanitaires :

La commune d'Essouk est une aire de santé du Cercle de Kidal. Il est prévu par les services techniques socio sanitaires de scinder cette aire en deux afin d'apporter une couverture sanitaire optimale sur le territoire de la commune. Il existera alors l'aire de santé d'Essouk et l'aire de santé de Diarhi.

Un CSCOM a déjà été construit au chef lieu de commune mais ne répond pas encore au besoin de la population à cause de son mauvais fonctionnement malgré les efforts des partenaires au développement.

2.6 Données éducatives :

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) de la région de Kidal est de 28%.

Le taux d'alphabétisation est inférieur à 10%.

Les objectifs de la politique de l'éducation fixés dans le Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC) sont de porter le TBS à 75% dont le TBS des filles à 70%, le taux d'alphabétisation des adultes à 50% dont celui des femmes à 40% d'ici 2008.

Actuellement, la commune dispose de deux (2) écoles :

- l'école de 1^{er} cycle fondamental « Attaher Ag Bissada », créée en 2000 et disposant de trois (3) salles de classes fonctionnelles, deux (2) salles de classes à réhabiliter, de latrines séparées, d'un dortoir mixte à réhabiliter, d'une cantine scolaire à améliorer et d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine.
- l'école de 1^{er} cycle fondamental du village de Djarhi, créée en 2003 et disposant d'une (1) salle de classe, d'un (1) logement pour directeur, d'un (1) dortoir mixte et d'un petit château d'eau fonctionnel relié à un puits à grand diamètre disposant d'une pompe solaire immergée.

Effectif des élèves à l'ouverture et à la fermeture 2008-2009

	Effectifs à l'ouverture		Effectifs à la fermeture	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Attaher Ag Bissada	17	50	20	67
Djarhi	22	14	20	19
Totaux	39	64	40	86

Source : CAP Kidal, Rapport de fin d'année 2008-2009

La bonne fréquentation des écoles dépend d'une bonne sensibilisation des parents d'élèves et de l'état d'approvisionnement des cantines scolaires. Ces dernières sont indispensables dans les milieux nomades pour limiter la déperdition scolaire et rendre l'école attractive. A ce titre, l'approvisionnement en eau est satisfaisant pour couvrir les besoins de l'école. Seulement, les points d'eau dont disposent les deux écoles doivent être sécurisés. En effet, ceux-ci bénéficient aussi aux éleveurs fréquentant le site, apportant des dégradations soit à l'environnement de l'école (Essouk), soit au système de pompage (Essouk et Diarhi)

3. Système d'acteur :

3.1 Organisation Administrative : **conseil communal (composition budget, personnel en activité)**

La commune rurale d'Essouk a été créée par la loi n°99-035 du 10 août 1999 portant création des Collectivités Territoriales (communes, cercles et régions). Elle a eu le statut d'Arrondissement par l'ordonnance n°91-039 CTSP du 8 août 1991 érigeant le cercle de Kidal (appartenant jusque là à la région de Gao) en Région.

Un conseil communal de onze (11) membres préside à ces destinées. La commune compte cinq (5) fractions et un (1) village. Chacune de ces entités est dirigée par un chef de fraction/village et un conseil de fraction/village.

Fonction	Nom	Fraction
Maire	Ibrahim Ag Dagar	Tachat Mallet II
1 ^{er} adjoint	Nina Walet Intalla	
2 ^{ème} adjoint	Mahmoud Ag ida Sidy	Kel Telabit II
Conseiller communal	Matachi Ag Bacrene	
Conseiller communal	Zéïd Ag Hamzata	
Conseiller communal	Choghib Ag Attaher	Kel Ahelwat
Conseiller communal	Sidi Ag Erlaf	
Conseiller communal	Nassi Ag Doula	
Conseiller communal	Sidalmahdi Ag Aboubacren	
Conseiller communal	Bilal Ag Ousmane	
Conseiller communal	Mahmoud Ag Ebag	

Villages/fractions	Chef de village/fraction
Tachat Mallet II	Mahmoud Ag Ebag
Kel Ahelwat	Choghib Ag Attaher
Kel Telabit II	Sidi Mohamed Ag Hamzata
Kel Afalla	Mahmoud Ag Idda Sidi
Talkast	Nakka Ag Ekawel

Au-delà de l'aspect purement administratif, il est important de décrire l'existence d'une structuration originale du territoire adapté au mode de vie nomade des populations de la commune.

En effet, la commune a été découpée en cinq (5) secteurs de développement afin d'obtenir un découpage cohérent du territoire qui offre un cadre structuré aux actions de développement. Un secteur de développement se crée autour d'un puits permanent autour

duquel gravitent plusieurs fractions. Les secteurs de développement correspondent aux terroirs d'attache des populations, cela permet d'avoir des points de convergence de la population nomade et de pouvoir développer l'ensemble du territoire communal en touchant au plus près les populations. C'est la solution apportée au problème posé par le nomadisme des populations.

Au sein de chaque secteur de développement il a été désigné un chef de secteur par la population. Celui-ci est placé sous tutelle du Conseil Communal et est un interlocuteur privilégié pour tout porteur de projet intervenant localement, dont le Conseil Communal.

Les chefs de secteur ont pour autres rôles de coordonner et orienter les actions de développement, collecter la contrepartie financière ou en nature demandée aux bénéficiaires des investissements. Ils sont l'interface entre le CC et les populations du secteur, ils rendent compte au CC.

Secteur de Développement	Chef de SD
Essouk	M'Baye AG ABDOLLA
Diarhi	Sidati Ag Acheik
Intachdayt	Sidati Ag Amoumine
Dehedj	Sidi Mohamed Ag Attaher
Tinazraf	Idda Sidi Ag Sidahmed

3.2 Organisation de la société civile :

Hormis le Comité de Gestion Scolaire et l'Association des Parents d'Elèves des deux écoles présentes sur la commune d'Essouk, il existe quelques associations d'élèves et une association des femmes. Ces dernières sont peu structurées et n'ont pas de réelle vie associative.

Cependant, il est important de souligner l'existence de coopératives appuyées par le PADDec-K et par le PAM dans le cadre de programme de sécurité alimentaire. L'une de ces coopératives est basée à Tinazraf où un magasin central d'approvisionnement existe.

3.3 Partenaires et Institution en activité dans la commune :

Bien qu'érigée en arrondissement à l'avènement de la décentralisation, la commune d'Essouk n'a hérité d'aucun passé structurant d'un point de vue administratif alors que la présence d'un minimum de services publics est important pour le développement de la commune. Même le bâtiment de la mairie reste inoccupé faute de mobilier.

La Sous-Préfecture dispose de locaux mais n'est pas équipée en mobilier.

3.4 Partenaires nationaux et internationaux au développement :

- PAM ;
- ACDI
- USAID à travers le PGP ;
- AEN à travers le Paddec-k ;
- MDM Belgique ;
- PIDRK
- PARALK
- DDRK.

3.5 Partenaires locaux :

- AEDS (école) ;
- AZHAR (APE et CGS).
- ASSADEC
- Syndicat Inter Collectivités de la Région de Kidal

4. Orientations stratégiques de développement pour la période indiquée :

4.1 Objectifs de développement de la commune :

La commune d'Essouk se donne comme objectif d'apporter au bout de cinq (5) ans les conditions minimales de vie à sa population à travers six (6) objectifs spécifiques :

- Doter la commune du minimum d'infrastructures et d'équipements ;
- Satisfaire les besoins en eau des populations et du bétail ;
- Relever le taux de scolarisation ;
- Rapprocher les soins de santé des populations ;
- Valoriser le potentiel bétail ;
- Diversifier les activités économiques.

4.2 Grandes orientations sur le développement :

- orientations sur les priorités économiques :

Le développement de la commercialisation du bétail, principale source de revenus des populations, est un véritable défi à relever pour les populations. En effet, toutes les transactions importantes se font à la ville de Kidal ou sur les marchés frontaliers d'Algérie. Pour promouvoir la commercialisation du bétail, il est primordial qu'une foire à bétail soit organisée dans la commune afin d'attirer les acheteurs.

La valorisation de l'activité maraîchère existante et la diversification des sources de revenu par la création de nouvelles filières économiques telles que la transformation du lait en beurre et fromage est un autre axe prioritaire de développement économique du territoire communal. Les éleveurs possèdent déjà ces savoir-faire et la commune se propose de les valoriser.

Enfin, le développement économique de la commune ne pourra se faire sans commencer par son désenclavement. La réalisation d'une piste facilitant la traversée de l'oued Ibdakan depuis la route de Tessalit est une priorité pour le décollage économique du territoire de la commune.

- orientations sur les priorités socio sanitaires :

La commune d'Essouk dispose d'un service de santé presque inexistant et sa population dépend des infrastructures socio sanitaires de la commune de Kidal. Il est urgent pour sa population, le CSRèf et la tutelle de rendre fonctionnel le CSCOM présent au niveau du chef lieu de commune et de renforcer ensuite la couverture de santé en implantant un second CSCOM au village de Diarhi.

L'implantation d'un Poste de Santé Avancé à Intachdayt est envisageable afin d'offrir une couverture sanitaire idéale.

Cela ne pourra se faire sans une large mobilisation sociale des populations d'Essouk et une bonne coopération entre les services techniques de l'Etat, représentés par le CSRèf, et le Conseil Communal.

- orientations sur les priorités environnementales :

La satisfaction des besoins en eau des populations et du bétail est l'un des enjeux majeurs du développement de la commune. Cela se fait par une bonne répartition géographique des infrastructures hydrauliques, par un renforcement de celles existantes et en équipant chaque site pastoral en point d'eau moderne.

En tenant compte des infrastructures hydrauliques programmées par la DRHE dans le cadre du PNIR, la commune d'Essouk a évalué ses besoins en termes d'accès à l'eau.

La protection des ressources forestières par la sensibilisation des populations sur la fragilité de leur milieu soumis aux aléas climatiques et l'exploitation raisonnée des ressources forestières font parti des préoccupations du conseil communal.

- orientations sur les priorités éducatives :

Tout comme le domaine socio sanitaire, l'éducation ne peut se développer sans entreprendre une large mobilisation sociale.

Les structures éducatives présentes sur le territoire communal doivent être renforcées et améliorées afin d'apporter des conditions de vie et de travail satisfaisantes autant pour le personnel éducatif que pour les élèves. Dans ce sens, une bonne fréquentation des écoles dépend de l'état d'approvisionnement des cantines (en quantité suffisante et en adéquation avec les habitudes alimentaires locales), d'un accès à l'eau pérenne et de dortoirs accueillant.

Enfin, une forte sensibilisation sur l'importance de l'éducation dans le développement doit se faire à l'encontre des parents d'élèves. En effet, ces derniers restent réfractaires à l'idée d'envoyer leurs enfants étudier dans les écoles françaises, leur préférant l'enseignement en arabe.

- orientations sur les priorités de la jeunesse :

En ce qui concerne la jeunesse, il a été retenu par le conseil communal de favoriser l'accès au micro crédit et l'appui à la mise en place d'AGR. Ceci a été décidé afin d'offrir à la jeunesse d'Essouk la possibilité de se construire un avenir sur son propre territoire et de freiner son exode vers les villes et vers les pays comme la Libye et l'Algérie.

Dans le même but, apporter une solution au désœuvrement de la jeunesse, il est envisagé de réaliser un ensemble d'infrastructures sportives au niveau du chef lieu de commune, ce qui apporterait aux jeunes de la commune un espace de rencontre et de détente. Ces infrastructures profiteront aussi aux enfants scolarisés d'Essouk et favoriseront la scolarisation des enfants.

- orientations sur les priorités de la culture :

L'ensemble des interventions prévues dans le domaine de la culture est concentré sur la mise en valeur et la promotion du site touristique d'Essouk et à travers l'organisation d'un festival folklorique annuel.

L'organisation de la semaine artisanale et culturelle, chaque année, fait aussi parti de la politique communale de mise en valeur de la culture locale.

5. Mise en oeuvre du programme de développement :

5.1 Stratégie de mise en oeuvre du programme de développement :

Des commissions de travail sectorielles ont été mises en place au sein de la mairie. Chacune d'elle est chargée de la mise en œuvre du domaine qui la concerne. Le maire coordonne les activités de ces différentes commissions.

5.2 Organisation de la participation et de la mobilisation des bénéficiaires :

La participation et la mobilisation des bénéficiaires peuvent se faire de plusieurs manières suivant le type de projet mené. Cela peut se traduire de différentes façons : force physique avec la mise à disposition de manœuvres issus de la population ; approvisionnement

du chantier en eau, en matériaux disponibles localement, en viande et/ou en lait ; préparation des chantiers ou transformation de matériaux locaux (sable, gravier, etc).

Les chefs de secteurs de développement sont chargés d'assurer cette participation des bénéficiaires pour le compte de la maîtrise d'ouvrage communale ou de la maîtrise d'ouvrage privée. Les chefs de fraction / village sont aussi mis à contribution pour assurer la mobilisation de la participation communautaire.

5.3 Evaluation sommaire des coûts des actions identifiées :

L'évaluation du coût des investissements et actions à entreprendre dans le cadre du présent PDESC a été réalisée en se basant sur le coût des infrastructures et actions déjà réalisées dans des conditions similaires et à l'aide de l'expertise des services techniques de l'Etat et de personnes ressources intervenant dans la région.

5.4 Chronogrammes des réalisations tableau 2005- 2009 :

Domaine d'intervention	Objectif	Action à réaliser	Montant de l'investissement (en millions de FCFA)	Localisation	Ur-gent	Prioritaire		Nécessaire		Financement
					2010	2011	2012	2013	2014	
Hydraulique	Assurer la satisfaction en approvisionnement en eau de la population et du bétail	Réalisation d'une adduction d'eau potable	PM	Essouk village		X				Commune
		Surcreusement et sécurisation de 15 puits traditionnels	10	Dans les cinq secteurs de la commune	X	X	X	X	X	Commune
		Réalisation de cinq (5) barrages	120	Dans les cinq secteurs de la commune	X	X	X	X	X	Commune, Etat et partenaires
		Creusement de puits maraîchers et leur équipement en grillage	5	Dans les cinq secteurs de la commune	X	X	X	X		Commune
		Equipement des puits pastoraux en pompes solaires et manuelles	18 (4,5 / mare/ 2 ans)	Dans les cinq secteurs de la commune	X	X	X	X	X	Commune
Sous total hydraulique			153							

Domaine d'intervention	Objectif	Action à réaliser	Montant de l'investissement (en millions de FCFA)	Localisation	Urgent	Prioritaire		Nécessaire		Financement
					2010	2011	2012	2013	2014	
Education	Améliorer l'accès à et la qualité de l'éducation	Construction de magasin et cuisines scolaires	20	Essouk et Diarhi	X	X	X	X	X	
		Achèvement de trois salles de classes	25	Diarhi	X	X	X	X	X	Commune
		Construction de 10 salles de classes	100	Essouk, Intachdayt, Dehedj, Tinazraf, Tanazrouft	X	X	X	X	X	Commune
		Equiper des écoles en mobilier scolaire	20	Toutes les écoles de la commune	X	X	X	X	X	Commune
		Construction de la clôture de l'école	16	Essouk	X					Commune
		Construction d'un logement des enseignants	15	Essouk		X				Commune
		Construction de cinq salles d'alphabétisation	25	Tous les secteurs de la commune						
		Approvisionnement des cantines	41,250	Essouk, Diarhi	6,250	7,250	8,250	9,250	10,250	Commune et partenaires
		Prise en charge de 2 cuisiniers et 2 surveillants	9	Essouk, Diarhi	1,8	1,8	1,8	1,8	1,8	Commune et partenaires
		Prise en charge du	42,120	Essouk		4,320	5,4	6,48	6,48	Commune

Augmenter sensiblement le taux d'alphabétisation en milieu nomade surtout des femmes	personnel enseignant		Diarhi		3,240	4,320	5,4	6,48	Commune
	Appui à la qualité et à l'équité de l'éducation	1,75	Essouk, Diarhi	X	X	X	X	X	Commune et partenaires (W-Ed)
	Appui à la scolarisation des filles	4,650	Toute la commune	0,650	1	1	1	1	Commune et partenaires (W-Ed)
	Organisation de campagne de sensibilisation en faveur de la scolarisation	5	Toute la commune	X	X	X	X	X	Commune et partenaires
	Campagne d'alphabétisation	5	Toute la commune	X	X	X	X	X	Commune et partenaires (Paddec-K)
	Construction d'une médersa	30	Essouk					X	A rechercher
Sous total éducation		341,77							

Domaine d'intervention	Objectif	Action à réaliser	Montant de l'investissement (en millions de FCFA)	Localisation	Ur-gent	Prioritaire		Nécessaire		Finan-cement
					2010	2011	2012	2013	2014	
Santé	Améliorer la couverture sanitaire	Construction d'un CSCOM	30	Diarhi	X					Commune, Etat et partenaires
		Equipement du CSCOM	6							
		RAC et moto	5							
		Dotation initiale en médicaments essentiels	1,2							
		Mise en place et formation des organes de gestion des CSCOM	1,8	Essouk	X					Commune, Etat et partenaires
		Diarhi			X					
		Prise en charge du personnel de santé	14	Essouk, Diarhi	X	X	X	X	X	Commune
		Clôture CSCOM	6	Essouk	X					Commune et partenaires
	Assurer la sécurité alimentaire de la population	Construction d'un magasin central de céréale	5	Essouk		X				Commune et partenaires
		Approvisionnement du magasin central	20	Essouk		X	X	X	X	Commune et partenaires
		Construction d'un magasin secondaire de céréale	5	Intachdayt			X			Commune et partenaires
Sous total santé			94							

Domaine d'intervention	Objectif	Action à réaliser	Montant de l'investissement (en millions de FCFA)	Localisation	2010	2011	2012	2013	2014	Financement
Elevage	Protéger et valoriser les ressources pastorales	Approvisionnement en aliment bétail (300 t)	36	Toute la commune	X	X	X	X	X	Commune, Etat et partenaires
		Construction de deux parcs de vaccination du cheptel	7	Essouk, Tinezraf		X	X			Commune, Etat et partenaires
		Réaliser des campagnes de vaccination	8,3	Toute la commune	X	X	X	X	X	Commune, Etat et partenaires
		Former 10 auxiliaires vétérinaires (2 / secteur)	0,6	Tous les secteurs de développement			X			Commune
		Dotation des auxiliaires en produits vétérinaires	2,5	Tous les secteurs de développement	X	X	X	X	X	Commune et partenaires
		Dotation des auxiliaires vétérinaires en motos	7,5	Tous les secteurs de développement						Commune et partenaires
		Appui à l'organisation des éleveurs	PM	Toute la commune	X	X	X	X	X	Commune et partenaires

		Appui à la promotion des filières (beurre, fromage, etc.)	12	Tous les secteurs de développement			X	X	X	Commune, Etat et partenaires
Sous total élevage			73,9							

Domaine d'intervention	Objectif	Action à réaliser	Montant de l'investissement (en millions de FCFA)	Localisation	2010	2011	2012	2013	2014	Financement
Economie	Augmenter et sécuriser les revenus des populations	Prêt de cheptel	30	Tous les secteurs de développement	X	X	X	X	X	Commune, Etat et partenaires
		Mise en place de caisse de micro crédit	15							
		Création des AGR	60	Toute la commune	X	X	X	X	X	Commune, Etat et partenaires
Sous total économie			105							

Domaine d'intervention	Objectif	Action à réaliser	Montant de l'investissement (en millions de FCFA)	Localisation	2010	2011	2012	2013	2014	Financement
Tourisme, sport, art et culture	Valoriser le potentiel touristique et culturel	Construction d'infrastructure culturelle	22,5	Essouk				X		Commune, Etat et partenaires
		Construction d'infrastructure d'accueil	22,5	Essouk				X		Commune, Etat et partenaires
		Organisation d'un festival folklorique	240 (80/an)	Essouk			X	X	X	Commune, Etat et partenaires
		Protection du site d'Essouk	103	Essouk		X				Etat (BSI)
		Appui à l'organisation de la Semaine Locale	5	Essouk	X	X	X	X	X	Commune, Etat et partenaires
Sous total tourisme			393							

Domaine d'intervention	Objectif	Action à réaliser	Montant de l'investissement (en millions de FCFA)	Localisation	2010	2011	2012	2013	2014	Financement
Communication	Faciliter l'accès à la commune, désenclaver la commune	Aménagement et balisage d'une piste Ibdakan-Essouk sur 10 Km	30	Ibdakan-Essouk		X	X			Commune, Etat et partenaires
		Balisage de 5 Km de piste entre Eghardess et Erech	1,5	Essouk Diarhi			X	X		Commune, Eta et partenaires
		Amélioration de la couverture de la radio rurale	15	Essouk	X	X				Commune et partenaires
		Formation des animateurs de la radio en technique de communication	5	Essouk	X	X	X	X	X	Commune et partenaires
Sous total communication			51,5							

Domaine d'intervention	Objectif	Action à réaliser	Montant de l'investissement (en millions de FCFA)	Localisation	2010	2011	2012	2013	2014	Financement
Environnement	Protéger et valoriser les ressources pastorales	Sensibilisation pour la protection de l'environnement	3	Eghachar Sadiden et Ibdakan		X	X	X		Commune, Etat
		Reboisement du chef lieu de commune (2 Ha)	2	Essouk				X		Commune, Etat et partenaires

		Fixation des dunes	20	Essouk village		X	X	X	X	Commune, Etat et partenaires
Sous total environnement			25							

Domaine d'intervention	Objectif	Action à réaliser	Montant de l'investissement (en millions de FCFA)	Localisation	2010	2011	2012	2013	2014	Financement
Administration communale	Assurer la présence de l'administration communale localement	Equipement de la mairie	1,5	Essouk		X				Commune, Etat et partenaires
		Clôture de la mairie	6				X			Commune, Eta et partenaires
		Recrutement du personnel communal	12,9			X	X	X	X	Commune et partenaires
		Formation des élus et personnel communal	7,5			X	X	X		Commune et partenaires
Sous total administration communale			27,9							

Annexes

Liste des participants à l'atelier de planification tenu à Essouk du 1^{er} au 3 août 2010

1. Daniel Dembélé	Préfet Adjoint
2. Attaher Ag Sidalamine	Président du Syndicat Inter Collectivités « Adagh » de Kidal
3. Mohamadou – H - Maïga	Planificateur/Direction Régionale du Plan de Statistique
4. Ibrahim Traoré	Chef SLPIA Kidal
5. Adama Samaké	Chef de cantonnement
6. Ibrahim Ag Dagar	Maire de la commune
7. Nina Walet Intelou	1 ^{ier} Adjoint au Maire
8. Mahmoud Ag Iddassidi	2 ^{ième} Adjoint au Maire
9. Nassi Ag Doula	3 ^{ième} Adjoint au Maire
10. Sidi Ag Erlaf	Conseiller
11. Sidelmehdi Aboubacrine	Conseiller
12. Bilal Ag Ousmane	Conseiller
13. Zeid Ag Hamzata	Conseiller
14. Mahmoud Ag Ebag	Conseiller
15. Toujani Ag Intamnou	Secrétaire Général
16. Sériba Niaré	Régisseur des recettes
17. Iknane Ag Arabe	Agent communal
18. Albessati Ag Nounou	Secteur Essouk
19. Saket Ag Souna	Secteur Diarhi
20. M'Bey Ag Abdolla	Chef de village Essouk
21. Akili AG Bissada	Secteur Intachdayt
22. Messaoud Ag Indit	Chef de fraction
23. Mohamed Ag Intnikar	Chef de fraction
24. Mossa Ag Aboubacrene	Chef de fraction
25. Kani Ag Attiya	Chef de fraction
26. Idhalanagh Ag Mohamed	Chef de fraction
27. Amoumene Ag Sidelmoctar	Chef secteur
28. Hamza Ag Abaka	Chef de village Diarhi

29. Siya Ag Hanouna	Secteur Dehedj
30. Mohamed Ag Alla	Chef secteur Tinazraf
31. Sidati Ag Amomene	Chef secteur Intachdayt
32. Choghib Ag Attaher	Conseiller
33. Adama Samaké	Chef de cantonnement
34. Matachi Ag Backène	Conseiller
35. Mohamed Ag Bacrene	Représentant des jeunes
36. Issa Walet Elmehdi	Représentante des femmes
37. Moussa A Maïga	Directeur d'école par intérim
38. Baba Ahmed Ag Atlagh	Facilitateur
39. Walatedj Walet Mohamed	PADDECK
40. Alhassane Diabi	Syndicat inter collectivités « Adagh »
41. Rhissa Ag Manayatt	Syndicat inter collectivités « Adagh »
42. Intibicréne Ag Saloum	Facilitateur
43. Almustapha Ag Mazou	Chauffeur
44. Daouda I Maïga	Chauffeur Préfet
45. Mohamed Ag Albakaye	Chef de fraction